SECTION SPORTIVE

FOOTBALL MIXTE

**Collège de Bercé MONTVAL-SUR-LOIR**

**District de football de la SARTHE**

**La Section Sportive Scolaire Football Mixte du collège de Bercé à Montval-sur-Loir a ouvert en septembre 2019. Pour l’année scolaire 2024-2025, un recrutement sera effectué en 6ème mais aussi en 5ème,4ème et 3ème pour compléter les effectifs. Les élèves recrutés bénéficient de deux fois deux heures hebdomadaires de pratique avec un éducateur sportif en plus des heures de cours.**

**A qui s’adresse- t- elle ?**

Elle s’adresse à tout élève du collège, fille ou garçon, licencié ou non, de la 6ème à la 3ème. Si l’élève est scolarisé hors secteur du collège de Bercé, il faut faire une demande de dérogation à la direction académique de la Sarthe en s’adressant d’abord au collège de secteur. Si l’élève n’est pas licencié dans un club, il lui faut un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive. Le candidat retenu devra être licencié dans un club de football.

**Les objectifs**

* Contribuer à la réussite scolaire des élèves,
* Remotiver les élèves fragiles,
* Travailler les parcours citoyen, de santé et avenir,
* Développer chez les élèves l'autonomie, la solidarité et le vivre ensemble.
* Proposer un parcours alliant investissement scolaire et pratique physique renforcée d’une activité sportive football.

**Conditions d'accès**

* Dossier de candidatures
* Tests sportifs
* Etude du dossier scolaire

**Dossier de candidature**

Le dossier est accessible sur le site du district de football de la Sarthe, sur le site du collège

de Bercé ou il pourra être à retirer au secrétariat du collège dès le 30 janvier 2024.

**Calendrier**

**21.03.2024**: date limite de dépôt du dossier de candidature

**21.03.2024:**réunion d’informations à 18h15 au collège de Bercé

**16.04.2024:** tests sportifs pour tous les candidats et les 5èmes de la SSSF sur le stade du collège de Bercé le mardi 16 avril 2024 de 9h00 à 12h00 puis étude des dossiers scolaires et délibération.

**A partir du 15 mai 2024** : résultats transmis aux familles.

**Mi juin 2024** : inscriptions définitives.